

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 17

Artikel: Répartition de l'armée fédérale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tout le monde, pourtant, se rallia dans la nuit du 50 au 1^{er}, et quand, ce jour-là, l'ennemi reparut pour essayer une dernière tentative désespérée, il trouva l'armée du Potomac prête à le recevoir.

Tous ses efforts vinrent se briser contre la nombreuse artillerie que par une heureuse prévoyance le général Mc Clellan avait toujours tenu à mener avec lui, en dépit des embarras qu'elle occasionnait souvent dans ces contrées marécageuses et sans routes. Le soir, épuisé lui-même, l'ennemi se retira pour ne plus revenir et l'armée du Potomac alla prendre position et se reposer à *Harrisons Bar*, lieu choisi par les ingénieurs et la marine comme offrant des facilités plus grandes à la défense et à l'approvisionnement.

C'est là que l'armée est établie en ce moment. Des renforts sont déjà allés la rejoindre. Si ces renforts continuent à arriver rapidement, si le gouvernement fédéral se décide à répondre à la concentration des forces confédérées à Richmond par une concentration semblable devant elles, l'armée du Potomac sera bientôt en état de reprendre l'offensive.

A cheval sur le James River, menaçant à la fois ses deux rives, sa position est excellente. Et puis elle a acquis cette confiance en elle-même et dans ses chefs qui assure le succès.

RÉPARTITION DE L'ARMÉE FÉDÉRALE

(Arrêté du Conseil fédéral du 11 juin 1862.)

Attachées au grand état-major.

Compagnie de guides n° 7, de Genève.

$\frac{1}{2}$ compagnie de guides » 16, » » réserve.

Ire division.

Commandant de division, *Ziegler*, Paul-Charles-Edouard, colonel fédéral, de et à Zurich.

Adjudant de division, *de Fischer*, Frédéric-Charles, lieutenant-colonel à l'état-major général, de et à Berne.

Adjoint, *Meyer*, Emmanuel, lieutenant-colonel à l'état-major général, de et à Hérisau.

Adjudants, *Tronchin*, Louis, major à l'état-major général, de et à Lavigny (Vaud).

de Gingins la Sarraz, Olivier, capitaine à l'état-major général, d'Orbe, à Lausanne.

Secrétaire d'état-major, *(Vacat.)*

Ingénieur de la division, *Siegfried*, Germain, major à l'état-major du génie, de et à Zofingue.

- Adjudant, *de Loës*, Charles, lieutenant à l'état-major du génie, de et à Aigle.
- Command. de l'artillerie, *de Greyerz*, Walo, Colonel à l'état-major d'artillerie, de Berne, à Lenzbourg.
- Adjudant, *Sieber*, Gustave, capitaine à l'état-major d'artillerie, d'Enge, à Zurich.
- Commandant du parc, *Bleuler*, Henri, major à l'état-major d'artillerie, de et à Riesbach (Zurich).
- Commissaire des guerres, *Müller*, Jean-Jaques, lieutenant-colonel à l'état-major du commissariat, de Birmenstorf (Argovie), à Berne.
- Adjoints, *Dürr*, Rodolphe, capitaine à l'état-major du commissariat, d'Alstätten (Zurich), à Berne.
- Langmesser*, David, lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Bâle.
- Médecin de division, *Lölicher*, Jean-Jaques, major à l'état-major sanitaire, de Munchenstein, à Arlesheim (Bâle-Campagne).
- Vétérinaire d'état-major, *Combe*, Jules-Emile, lieutenant à l'état-major sanitaire, de et à Orbe (Vaud).

Génie.

Compagnie de sapeurs n° 4 (Berne).

Artillerie.

Batterie de 12 liv. n° 9 (Vaud),
" 4 " " 11 (Berne).
" 6 " " 46 (Berne), réserve.

Compagnie de parc " 75 (Vaud), "

Guides.

Compagnie n° 4 (Berne).

PREMIÈRE BRIGADE.

- Commandant, *Philippin*, Jules, colonel à l'état-major général, de et à Neuchâtel.
- Adjudant de brigade, *Buri*, Alfred, major à l'état-major général, de et à Berthoud.
- Adjudant, *Siegwart*, Joseph-Aloïs, capitaine à l'état-major général, de Fluhli, à Kussenacht (Schwitz).
- Commissaire de brigade, *Brindlen*, Joseph, capitaine à l'état-major du commissariat, de Brigue, à Sion.
- Secrétaire d'état-major, *Wagner*, Jean, de Munchenstein, à Bâle.

Bataillon n° 40 (Valais).

" " 50 (Vaud).
" " 61 (Fribourg).
" " 111 (Vaud), réserve.

Compagnie de carabiniers n° 3 (Vaud).

" " " 17 (Neuchâtel).

DEUXIÈME BRIGADE.

- Commandant, *Letter*, Frédéric-Joseph-Michel, colonel à l'état-major général, de et à Zoug.
- Adjudant de brigade, *Bringolf*, Jean, major à l'état-major général, d'Unterhallau, à Unter-Neuhaus (Schafhouse).
- Adjudant, *Hunerwadel*, Adolphe, lieutenant à l'état-major général, de et à Lenzbourg
- Commissaire de brigade, *Bazzigher*, Lucius, capitaine à l'état-major du commissariat, de Vicosoprano, à Coire.
- Secrétaire d'état-major. *Staub*, Marc, d'Oberönz (Berne), à Berne.
- Bataillon n° 53 (Lucerne).
- " " 58 (Berne).
- $\frac{1}{2}$ " " 79 (Soleure).
- " " 89 (Berne), réserve.
- Compagnie de carabiniers n° 4 (Berne).
- " " 6 (Uri).

DEUXIÈME BRIGADE.

- Commandant, *Audemars*, Auguste, colonel à l'état-major général, de et au Brassus (Vaud).
- Adjudant de brigade, *Bonnard*, Emile, capitaine à l'état-major général, de Cossonay, à Lausanne.
- Adjudant, *Rapin*, Victor, lieutenant à l'état-major général, de Corcelles, à Marnand (Vaud).
- Commissaire de brigade, *Borel*, Frédéric Guillaume, lieutenant à l'état-major du commissariat, de Neuchâtel, au Locle.
- Secrétaire d'état-major, *Vacat*
- Bataillon n° 6 (Neuchâtel).
- " " 10 (Vaud).
- $\frac{1}{2}$ " " 84 (Genève), plus la compagnie isolée n° 7.
- " " 112 (Vaud), réserve.
- Compagnie de carabiniers n° 10 (Vaud).
- " " 63 (Valais), réserve.

III^e division.

- Commandant de division, *Egloff*, Jean-Conrad, colonel à l'état-major général, de Tägerweilen (Thurgovie), à Zurich.
- Adjudant de division, *Amstutz*, Jean, lieutenant-colonel à l'état-major général, de Sigriswyl (Berne), à Berne.
- Adjoint, *Bruderer*, Jaques, lieutenant-colonel à l'état-major général, de Trogen, à St-Gall
- Adjudants, *Dimier*, Auguste-André, major à l'état-major général, de et à Genève.
- de Jud*, Henri, capitaine à l'état-major général, d'Egg (Zurich), à Thoune.

Secrétaire d'état-major,	<i>Schümpferli</i> , Christophe, de Hagenwyl (Thurgovie), à Frauenfeld.
Ingénieur de division,	<i>de Steiger</i> , Charles-Frédéric, major à l'état-major du génie, de Berne, à Interlaken.
Adjudant,	<i>de May</i> , Edouard, premier sous-lieutenant à l'état-major du génie, de Berne, à Lausanne.
Command. de l'artillerie,	<i>Schädler</i> , Léonce, lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie, de Dornach, à Aarau.
Adjudant,	<i>Veillard</i> , Alfred, lieutenant à l'état-major d'artillerie, de et à Aigle.
Commandant du parc,	<i>de Rham</i> , David, major à l'état-major d'artillerie, de et à Giez (Vaud).
Commissaire de division,	<i>Schenk</i> , Jean-Jacques, lieutenant-colonel à l'état-major du commissariat, de et à Uhwiesen (Zurich).
Adjoints,	<i>Gloor</i> , Jaques, lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Schöftland (Argovie).
Médecin de division,	<i>Müller</i> , Théophile-Henri, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de Frauenfeld, à St-Gall.
Vétérinaire de division,	<i>Ackermann</i> , Joseph, major à l'état-major sanitaire, de et à Soleure.
	<i>Gyger</i> , Frédéric-Abram, lieutenant à l'état-major sanitaire, de Champion, à Berne.

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Italie. — Il se passe actuellement en Italie des événements déplorables, et qui menacent de rompre l'union que le parti libéral de ce pays avait montrée depuis 1859. Garibaldi a fait appel à ses volontaires à Palerme, dans le but de chasser les Français de Rome, et, parcourant la Sicile au cri de : *Rome ou la mort*, il a réussi, par des marches habiles, à tromper la surveillance des généraux envoyés contre lui, et à s'établir à Catane avec quatre mille volontaires environ, d'où il compte passer dans la Péninsule. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel s'est ému, à juste titre, de cette levée de boucliers, qui empiète si ouvertement sur ses prérogatives. Le roi a d'abord publié un manifeste dissuadant les jeunes gens de se joindre à Garibaldi ; mais cette mesure n'ayant eu que peu d'effet, le gouvernement de Turin vient de mettre la Sicile en état de siège, et une armée d'une cinquantaine de mille hommes, commandée par le général Cialdini, est envoyée en Sicile et dans les Calabres à la rencontre de Garibaldi, qui paraît néanmoins vouloir persister dans son entreprise. La guerre civile menace ainsi d'éclater en Italie. D'autre part, le corps d'occupation français de Rome a été renforcé de trois régiments, et les troupes autrichiennes en Vénétie ont fait quelques concentrations le long du Pô.

P. S. Garibaldi a débarqué à Melito en Calabre, avec un millier de volontaires, et s'avance sur Reggio. Une rencontre aurait eu lieu aux environs de cette ville, entre les garibaldiens et les troupes royales, dans laquelle il y aurait eu une dizaine d'hommes hors de combat. Les provinces napolitaines ont aussi été mises en état de siège.